



Programmation 2014-2020
des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) en Bourgogne

53^{ème} comité régional de programmation

Consultation écrite du 09 au 16 avril 2020

Le 53^{ème} comité régional de programmation commun aux trois fonds structurels et d'investissement européens (FESI) en Bourgogne a fait l'objet d'une consultation écrite de ses membres qui s'est déroulée du 9 au 16 avril 2020.

1. Présentation des dossiers FEDER-FSE-IEJ

Axe 1 – Pour une croissance intelligente

Dossiers présentés pour programmation :

OS 1.1 : Renforcer la recherche publique en cohérence avec la RIS 3

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0026230	DIJON	INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT	MICSCAPE-Models: Dynamique des communautés microbiennes des sols à l'échelle du paysage: Impacts des pratiques agricoles et modélisation	209 977,18 €	109 092,48 €
Le projet vise à caractériser, comprendre et modéliser les dynamiques spatiales et temporelles des communautés microbiennes des sols à l'échelle d'un paysage agricole via des cartographies dynamiques et des modèles paysagers d'évolution des communautés permettant de prédire l'évolution de la qualité microbiologique des sols. Ces modèles trouveront une application directe auprès des acteurs du milieu agricole pour améliorer la qualité des sols et préserver l'environnement.					
BG0024709	DIJON	COMUE UBFC	HoST-110 - Etude de la protéine de stress HSP110 comme cible thérapeutique dans le cancer colorectal : de la structure au design de candidate à médicament	595 522,50 €	255 522,50 €
Dans ce projet, il est proposé d'élucider le rôle des protéines de choc thermique HSP110 dans la résistance des cellules du cancer colorectal à la chimiothérapie. L'objectif final est de proposer une thérapie innovante aux patients avec un cancer colorectal dont la résistance à la chimiothérapie est associée à une expression de HSP110. Il espère apporter la preuve de concept et les mécanismes d'action permettant des études cliniques avec les candidats à médicament ciblant HSP110.					

OS 1.4 : Améliorer la compétitivité des PME

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0025278	CHAUFFAILLES	MARTELIN SA	Investissement dans un centre d'usinage 5 axes	173 000,00 €	26 320,00 €
La société MARTELIN, créée en 1990 et située à Chauffailles (71), est spécialisée en mécanique et en injection plastique (surmoulage). Elle souhaite aujourd'hui diversifier son portefeuille client et investir dans un nouvel outil de production: un centre d'usinage à commandes numériques 5 axes ROMI DCM 620 5F. Cet investissement lui offrira de nouveaux marchés et lui permettra d'augmenter ses capacités de production et son chiffre d'affaires.					
BG0025948	CHEMILLY-SUR-YONNE	EURL DES BOCAUX	programme d'investissements : automatisation de la chaîne de production	1 107 005,20 €	168 428,00 €
L'entreprise, dont l'activité principale est la production de bocaux de cornichons, a la volonté d'automatiser la production en investissant dans une chaîne de conditionnement moderne, en passant du conditionnement artisanal au conditionnement industriel, afin de faire face à l'augmentation de la demande et à l'arrivée de nouveaux marchés. Pour ce faire, le projet consiste en l'acquisition de différents équipements qui permettront à l'entreprise de passer un cap de développement en s'industrialisant et permettre ainsi une nouvelle gamme de produits et ainsi accéder à de nouveaux marchés à l'international.					
BG0026646	TONNERRE	SCI YVON BATIFRANC	CONSTRUCTION D UN BATIMENT DE PRODUCTION	572 328,43 €	169 698,00 €
Le projet de la SCI Yvon est d'investir dans la construction d'un nouvel immeuble d'activité dédié à la SARL Yvon Usinage, société d'exploitation. L'entreprise est à l'étroit dans ses locaux et un espace plus spacieux pourrait développer son activité en termes de flux de production, de réponse à de nouveaux marchés et de démarrage d'une nouvelle activité (le brunissage). Aussi, il est proposé une aide FEDER de 169 698€, représentant un taux de 29.65% d'une assiette s'élevant à 572 328.43€ HT, pour accompagner cette entreprise.					
BG0023865	GARCHY	BOULANGERIE GAUTHIER	Acquisition de matériel pour l'exploitation d'un fournil industriel de production de pain à partir de farines issues de l'agriculture biologique	324 324,76 €	49 304,00 €
Dans le cadre de son développement, la SARL Boulangerie Gauthier souhaite investir dans un nouveau process pour optimiser la production de pain à partir de farines issues de l'agriculture biologique. Ainsi, la société pourra augmenter sa productivité et se positionner sur de nouveaux marchés professionnels qui jusqu'alors lui échappaient. Aussi ; il est proposé une aide FEDER de 49 304€, représentant un taux de 15.20% d'une assiette s'élevant à 324 324.76€ HT.					

Axe 3 – Vers une société à faible teneur en carbone

Pour information :

OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
3.1	BG0018325	Commune de Bourbon-Lancy	Chaufferie bois et réseau de chaleur	Modification du calendrier de l'opération par avenant - report de 6 mois pour acter un retard dans les derniers réglages (fin de réalisation : 30/4/2020 ; fin d'acquittement des dépenses : 30/09/2020)

Axe 5 – Pour un développement urbain durable

Dossiers présentés pour programmation :

OS 5.1 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0025509	FONTAINE LES DIJON	CDC HABITAT	Eco-réhabilitation BBC de 46 logements collectifs - résidence St Bernard à Fontaine-les-Dijon	807 827,53 €	103 500,00 €
L'opération proposée est portée par CDC habitat et consiste à la réhabilitation thermique "niveau BBC rénovation" d'un ensemble immobilier de 46 logements, résidence Saint Bernard située à Fontaine lès Dijon construite en 1979. L'objectif est de réaliser une rénovation thermique performante. L'audit thermique a constaté une consommation de 164,51 kWh/m ² (classe D) et les travaux engagés permettront de ramener la consommation des bâtiments 71,77 kWh/m ² (classe B), soit un gain moyen de 88,96 kWh/m ² . Le projet devrait permettre d'atteindre la cible visée, un classement BBC.					

BG0022427	LONGVIC	Office Public de l'Habitat de la Cote d'Or (ORVITIS)	Eco-rénovation de 49 logements rue Guynemer à Longvic	868 477,82 €	110 250,00 €
<p>Le projet est une opération de rénovation énergétique, visant à améliorer la performance du bâtiment et à en diminuer les consommations.</p> <p>L'instruction thermique a permis de confirmer que le projet permettrait de passer d'une consommation avant travaux de 300 kWhEP/m².an (E) pour atteindre une étiquette C (147 kWhEP/m².an) après travaux, soit un gain de 153 kWhEP/m².an.</p>					
BG0023504	SENS	BRENNUS HABITAT	SENS - Quartier des Chaillots - Bâtiment K - 2 à 6 rue Bourrienne - Réhabilitation thermique de 24 logements	471 496,27 €	84 000,00 €
<p>Le projet, porté par Brennus Habitat, a pour objectif de faire atteindre le niveau BBC Effinergie, de réduire les charges des locataires et de requalifier l'architecture du « bâtiment K », situé quartier des Chaillots à Sens, 2 à 6 rue Bourrienne. Les travaux de réhabilitation thermique concernent 24 logements.</p> <p>Le bâtiment est actuellement classé en catégorie D avec une consommation de 196.92 kWhEP/m², les travaux visent à lui faire atteindre une étiquette C avec une consommation de 99,70 kWhEP/m².</p>					

Pour information :

OS	N° Synergie	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
5.3	BG0022177	Ville de Monéteau	Réaménagement de l'aire des Peupliers	Ajout d'un cofinanceur modifiant le tableau des ressources (sans modification des dépenses éligibles ni du montant FEDER)

Axe 6 – Pour la formation tout au long de la vie

Dossiers présentés pour programmation :

OS 6.1 : Augmenter le taux de qualification des jeunes par l'apprentissage pour faciliter l'insertion professionnelle

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FSE
BG0022861	BOURGOGNE	CMA REG BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	Développeurs de l'apprentissage 2019	235 661,37 €	129 613,75 €
<p>Le projet "Développeurs de l'apprentissage 2019" est porté par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne-Franche-Comté. Il s'inscrit pleinement dans l'Objectif Spécifique (OS) 6.1 du Programme Opérationnel FEDER-FSE Bourgogne 2014/2020 qui vise à augmenter le taux de qualification des jeunes par l'apprentissage pour faciliter l'insertion professionnelle. La mission des développeurs de l'apprentissage est d'informer, de promouvoir l'apprentissage auprès des entreprises artisanales et de les accompagner dans la concrétisation de leur projet jusqu'à la signature du contrat, en mettant l'accent sur les publics cibles.</p>					
BG0023423	CÔTE-D'OR	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR	Appuyer les dispositifs d'apprentissage	186 639,07 €	102 651,49 €
<p>Le projet "appuyer les dispositifs d'apprentissage 2019" est porté par la CCI 21 et s'inscrit pleinement dans l'objectif spécifique (OS) 6.1 du Programme opérationnel 2014/2020 Bourgogne dans le sens où elle permet d'agir en amont du recrutement des apprentis.</p> <p>La démarche d'accueil, d'information, de promotion et d'orientation auprès des futurs apprentis et de leur famille participe à faire mieux connaître aux jeunes l'apprentissage et débouche sur la signature de contrats d'apprentissage.</p>					
BG0023097	BOURGOGNE	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT INTERDEPARTEMENTAL E	Appuyer les dispositifs d'apprentissage en Bourgogne CAD 2019	658 291,50 €	362 060,33 €
<p>Le projet "Appuyer les dispositifs d'apprentissage en Bourgogne CAD 2019" est porté par la CMAI devenue depuis le 1er janvier 2020 Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche Comté et consiste à mettre en oeuvre des actions de promotion de l'apprentissage et des métiers de l'Artisanat auprès du grand public. il s'inscrit pleinement dans l'Objectif Spécifique (OS) 6.1 du Programme Opérationnel FEDER-FSE Bourgogne 2014/2020 qui vise à augmenter le taux de qualification des jeunes par l'apprentissage pour faciliter l'insertion professionnelle. La bourse d'apprentissage met en relation les jeunes cherchant un maître d'apprentissage avec les offres d'apprentissages</p>					

en cours.					
BG0024855	BOURGOGNE	CCI REGION BOURGOGNE-FRANCHE- COMTE	DEVELOPPEUR DE L'APPRENTISSAGE 2019	236 653,82 €	130 159,60 €
Le projet "Développeurs de l'apprentissage 2019" est porté par La CCI Région Bourgogne Franche-Comté. Ce projet s'inscrit pleinement dans l'Objectif Spécifique (OS) 6.1 du Programme Opérationnel FEDER-FSE Bourgogne 2014/2020 qui vise à augmenter le taux de qualification des jeunes par l'apprentissage pour faciliter l'insertion professionnelle. L'objectif global de l'opération est donc la promotion de l'apprentissage et la levée des divers freins invoqués par les entreprises afin de faire émerger des projets de recrutement d'apprentis.					
BG0024788	BOURGOGNE	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE SAONE ET LOIRE	APPUYER LES DISPOSITIFS DE L'APPRENTISSAGE 2019	70 895,48 €	37 776,00 €
Le projet "Appuyer les dispositifs de l'apprentissage 2019", porté par la CCI de Saône et Loire, a pour objectif de favoriser la signature de contrats d'apprentissage par la promotion du dispositif apprentissage et la mise en relation des jeunes et des entreprises souhaitant signer un contrat d'apprentissage et ainsi de répondre à l'objectif spécifique 6.1 du PO FEDER-FSE Bourgogne 2014/2020.					

OS 6.2 : Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi bourguignons

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FSE
BG0023490	Nievre	Association de Promotion et de Gestion de l'Ecole de la 2e Chance de la Nièvre (APG E2C58)	Ecole de la 2e Chance Nièvre - E2C58 2019	733 556,91 €	268 803,81 €
Visant l'intégration sociale et l'insertion professionnelle durables, l'Ecole de la 2e Chance de la Nièvre accompagne des parcours pédagogiques totalement individualisés et adaptés, aux publics de 16 à 30 ans prioritairement sans qualification et sans emploi, à leurs difficultés, leurs capacités, leurs projets, pour la majorité en adéquation avec les besoins des entreprises des bassins de vie du département de la Nièvre. La démarche est articulée autour de 3 axes transversaux (Remise à niveau sur le socle de compétences de base - émergence et validation du projet professionnel - développement personnel) et 4 grands principes : l'individualisation, la valorisation, l'alternance avec les entreprises et l'approche compétences (formatives, personnelles, socioprofessionnelles et techniques). Le dispositif E2C prévoit également un suivi post formation des stagiaires.					

2. Présentation des dossiers FEADER

Dossiers présentés pour avis

Programmation au titre du dispositif 6.1.1 – Dotation jeunes agriculteurs (DJA) :

12 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 338 824,00 € (Subvention totale de 423 530,00 €)
Tous ces dossiers ont obtenu la note minimale requise pour être sélectionnés et ont reçu un avis favorable des CDOA (commissions départementales d'orientation de l'agriculture).

Département	Nombre de bénéficiaires	Montant total DJA	Montant FEADER
Côte d'Or	5	161 945.00 €	129 556.00 €
Nièvre	4	148 822.50 €	119 058.00 €
Yonne	3	112 762.50 €	90 210.00 €
TOTAL	12	423 530.00 €	338 824.00 €

Programmation au titre du dispositif 7.6.1 du PDR Bourgogne – Animation Natura 2000:

1 dossier est présenté pour un montant de FEADER de 5 112,15 € (Subvention totale de 10 000,29 €).

Programmation au titre du dispositif 7.6.2 du PDR Bourgogne – Animation Natura 2000 :

2 dossiers sont présentés pour un montant de FEADER de 29 285,90 € (Subvention totale de 55 256,42 €).

Information aux membres du CR

Déprogrammation au titre du dispositif 1.2.1 – Information :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 1211,74 € (Subvention totale déprogrammée de 2 286,29 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 2.1.1 – Conseils :

3 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 35 870,65 € (Subvention totale déprogrammée de 104 424,67 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Volet énergie :

6 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 2 389,98 € (Subvention totale déprogrammée de 4 509,39 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.1 – Volet modernisation :

21 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 46 341,20 € (Subvention totale déprogrammée de 87 435,92 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.2 – Equipements productifs :

2 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 10,34 € (Subvention totale déprogrammée de 38,97 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 4.1.3 – Aires de lavage individuelles :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 297,79 € (Subvention totale déprogrammée de 1 123,73 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 4.2.2 – Transfo :

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 256,80 € (Subvention totale déprogrammée de 484,51 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 6.1.1 – DJA :

2 dossiers font l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 6 210,00 € (Subvention totale déprogrammée de 7 762,50 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 7.6.1 – Animation Natura 2000:

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 18,00 € (Subvention totale déprogrammée de 0,00 €).

Déprogrammation au titre du dispositif 7.6.2 – Contrats Natura 2000:

1 dossier fait l'objet d'une déprogrammation suite à une modification du projet.

Montant FEADER déprogrammé : 0.02 € (Subvention totale déprogrammée de 0,02 €).

3. Contributions des membres du CRP

Aucune contribution autre que des avis favorables ont été transmis.

Vu le règlement intérieur du CRP, les dossiers sont réputés recevoir un avis favorable selon les orientations indiquées ci-dessus.

4. Global sur la période 2014-2020

FEADER : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement du programme s'élève à 82.00 % (+ 0,16 points depuis le dernier CRP, soit 280 615,53 € de FEADER programmé).

FEDER : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **111 327 220 € de FEDER** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **60,66% du FEDER maqueté**), représentant **535 opérations** d'un **coût total éligible de 450 174 465 €** (soit 88,80% de la maquette en coût total).

FSE : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **25 145 137 € de FSE** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **67,70% du FSE maqueté**), représentant **436 opérations** d'un **coût total éligible de 65 704 543 €** (soit 81,79% de la maquette en coût total).

IEJ : en tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, un total de **6 085 301 € de IEJ** aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020 (soit **99,52% du IEJ maqueté**), représentant **56 opérations** d'un **coût total éligible de 9 220 154 €** (soit 100,52% de la maquette en coût total).

Dijon, le 16 avril 2020

Pour la Présidente et par délégation,
Le Vice-président,

Patrick AYACHE

Pour Ordre

Olivier RITZ